

En signant ce formulaire, vous autorisez Val de Berry - OPH du Cher à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée selon les délais en vigueur.

Référence unique du mandat

Coordonnées du signataire du bail (Locataire)

Nom et Prénom du client

Référence du bail

Pour le compte de

Val de Berry - OPH du Cher
14 rue Jean-Jacques Rousseau
18000 Bourges

Coordonnées du tiers débiteur (Détenteur du compte bancaire débité)

Nom et Prénom

Adresse

Les coordonnées de compte

IBAN (Numéro d'identification international du compte bancaire)

BIC (Code international d'identification de votre banque)

Nom du créancier

Val de Berry - OPH du Cher
14 rue Jean-Jacques Rousseau
18000 Bourges

ICS : FR16ZZZ390826

Type de paiement

Répétitif

Chaque avis d'échéance du loyer, charges comprises, vaut pré-notification de chaque prélèvement SEPA.

Le 5 de chaque mois



Date de prélèvement souhaitée :

Le 10 de chaque mois



Le 15 de chaque mois



Signature

À

le

Si vous souhaitez modifier votre choix de date de prélèvement, vous devez impérativement faire cette demande par écrit, avant le 15 du mois en cours, payable le mois suivant. Il est préférable que cette modification soit définitive.